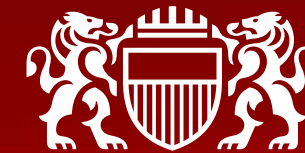


Espaces publics du quartier des Fleurettes

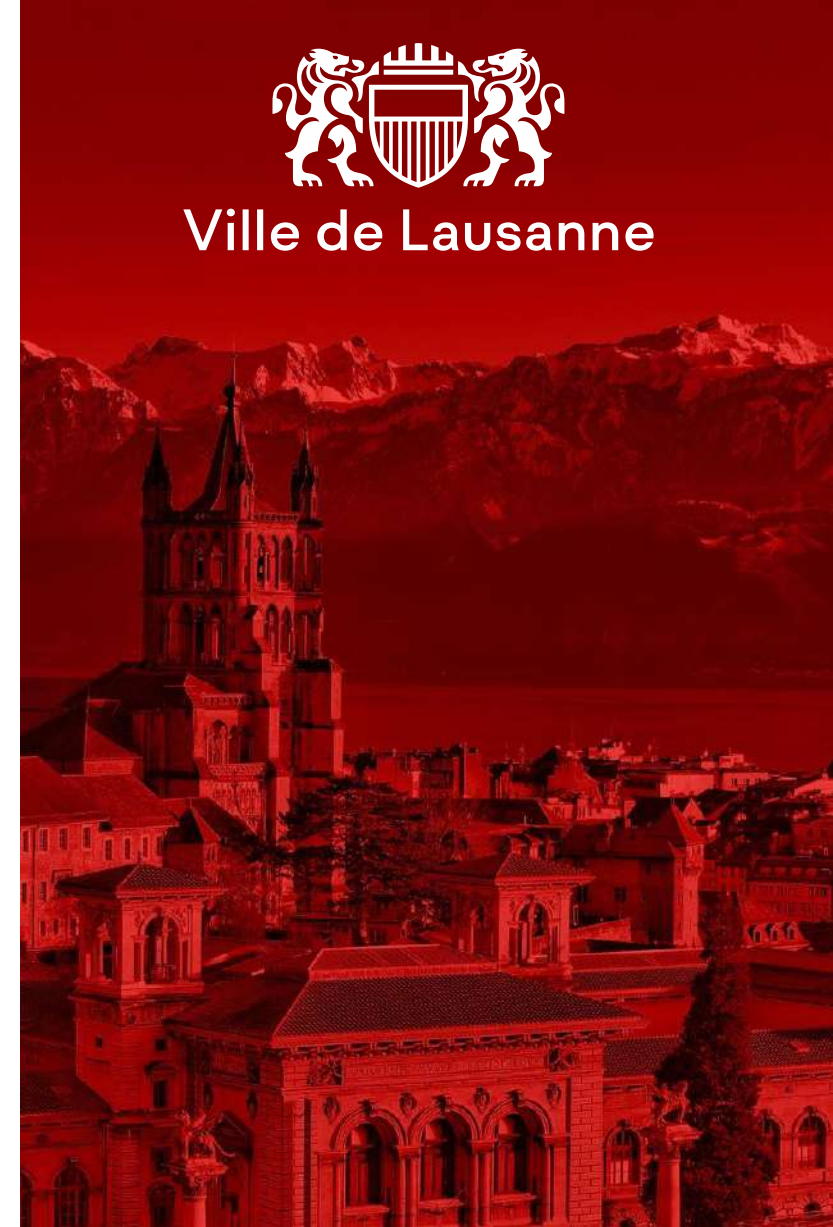
25 janvier 2023

Direction du Logement, de l'environnement et de l'architecture

Service de l'architecture et du logement – Unité Pôle Gare



Ville de Lausanne



1. Mot de bienvenue

Mme Natacha Litzistorf

Conseillère Municipale – Directrice du logement, de l'environnement et de l'architecture

2. Informations sur le déroulement de la présentation

Une réunion en trois temps:

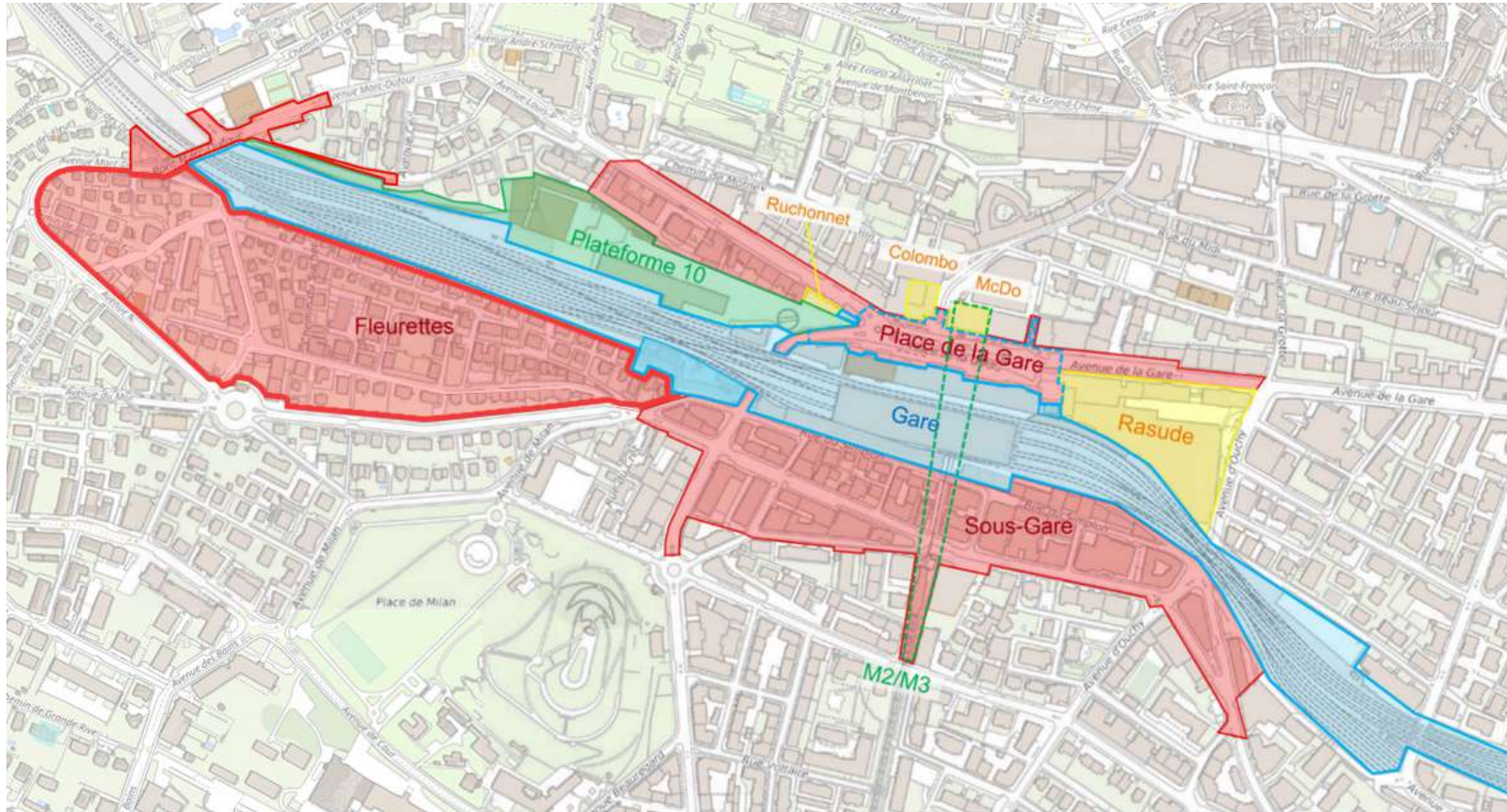
- . Le contexte
- . Le projet
- . Les échanges : questions - réponses

3. Contexte du projet

M. François Menthonnex

Responsable du périmètre Pôle Gare

Le projet Pôle Gare : un renouvellement urbain



-  Ville de Lausanne
-  CFF
-  Canton
-  Autre

Planifications supérieures

Projet d'agglomération Lausanne-Morges 2016

- . Changements majeurs dans les habitudes de mobilité
- . Réduction du trafic voiture
- . Voie verte d'agglomération (VVA)

Plan directeur communal

- . Favoriser la mobilité durable
- . Dissuasion du trafic voiture de transit dans les quartiers

Plan climat

- . Diminution de l'usage de la voiture
- . Promouvoir la mobilité active et les transports publics
- . Réduction du phénomène d'îlot de chaleur
- . Augmentation de la surface d'arborisation (canopée)

Etat de situation – Procédure

1^{ère} enquête publique en novembre 2019 :

- . Motifs des oppositions :
 - . Nuisances liées à la création de placettes
 - . Mobilité : stationnement voitures / zone de rencontre

Procédure :

- . Conformément à la LATC (*Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions*), le projet aurait dû être adopté dans les 24 mois après l'enquête publique

Situation actuelle :

- . Le délai de la procédure est dépassé ; nécessité de remettre à l'enquête publique le projet

Un travail d'optimisation du projet a été mené :

- . Place de rencontre : remplacement des placettes équipées au profit d'espaces verts
- . Sécurité : amélioration des accès pompiers et de la propreté urbaine
- . Matérialité : cohérence lausannoise

4. Projet des espaces publics

M. Romain Latapie

Chef de projet espaces publics - Pôle Gare

Eléments déclencheurs

Nécessité de réfection des réseaux souterrains

- . Mise en séparatif réseaux d'évacuation des eaux, distribution d'eau, réseau gaz

Chantier CFF

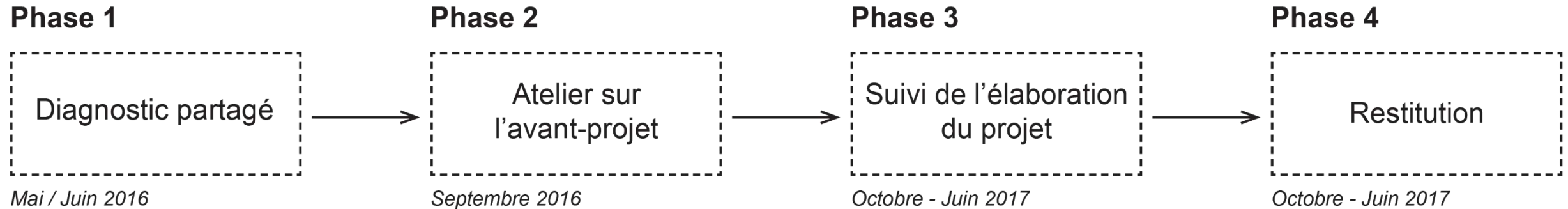
- . Installation de chantier sur le haut de Fontenay, paroi antibruit

Démarche participative (projet des espaces publics)

- . Espaces publics repensés et adaptés aux besoins des habitants

Démarche participative

Processus:



Enjeux soulevés:

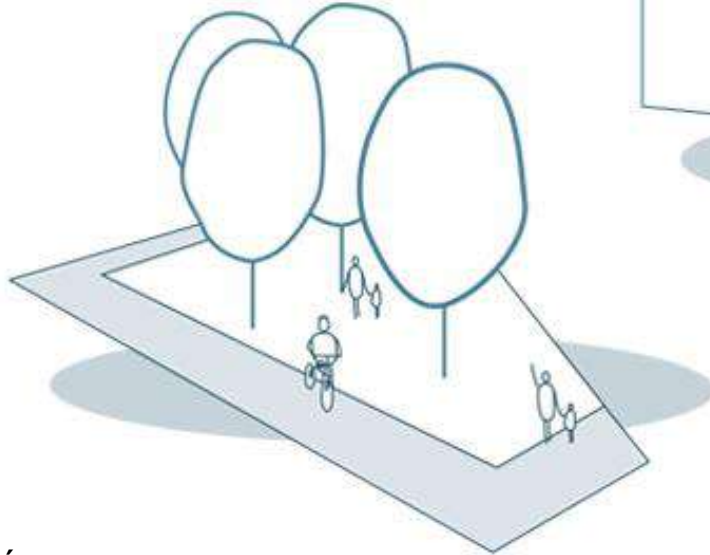
- . Modération et tranquillisation du trafic voiture
- . Ouverture de l'espace rue aux mobilités douces
- . Manque d'espace public dédié à la rencontre
- . Omniprésence du stationnement automobile (*compromis souhaité = cohabitation*)
- . Importance du végétal

Principes d'aménagements



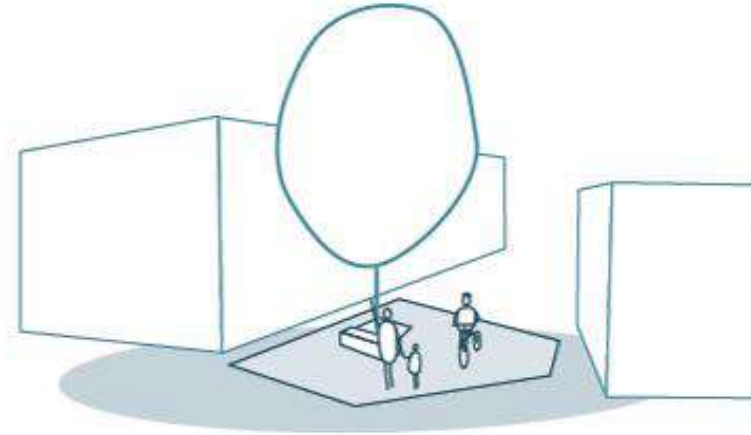
La zone 20

Tranquilliser le trafic
Cohabitation des mobilités
Rue partagée



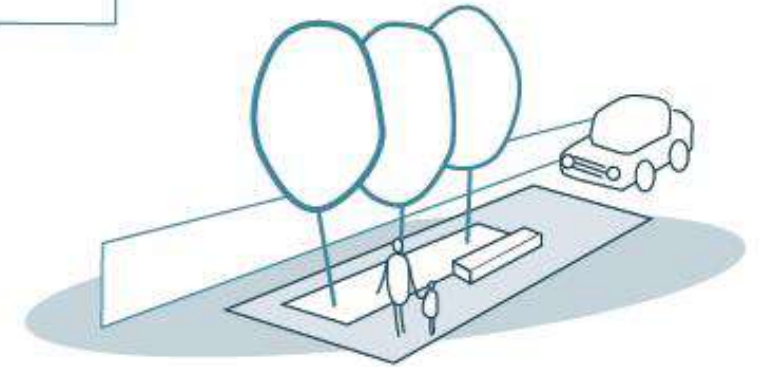
Les places

Trois espaces de rencontre
Plantations / assises
Espaces verts



Les entrées

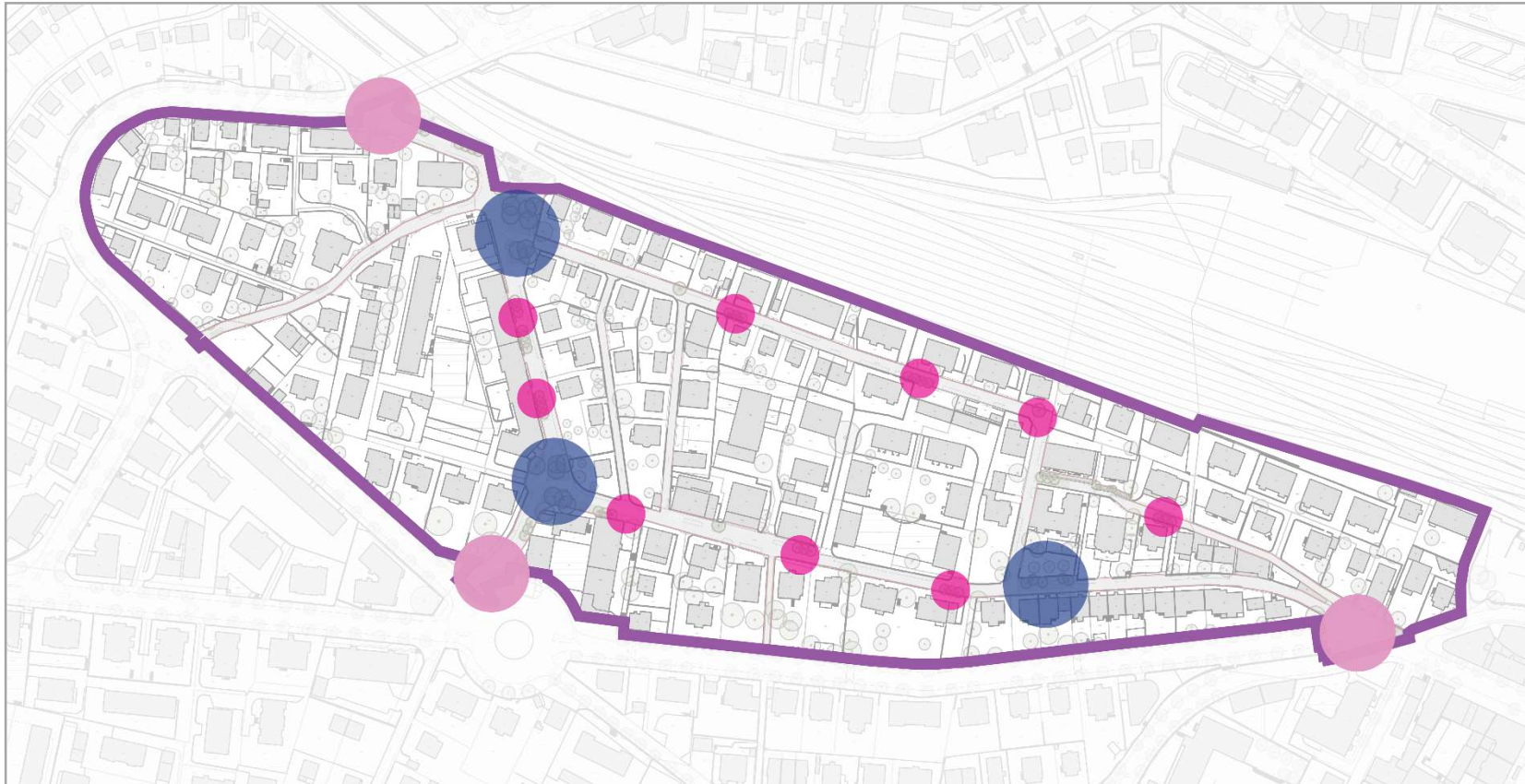
Marquer les entrées
Diminuer l'espace de circulation
Motif d'arbre solitaire



Les séquences

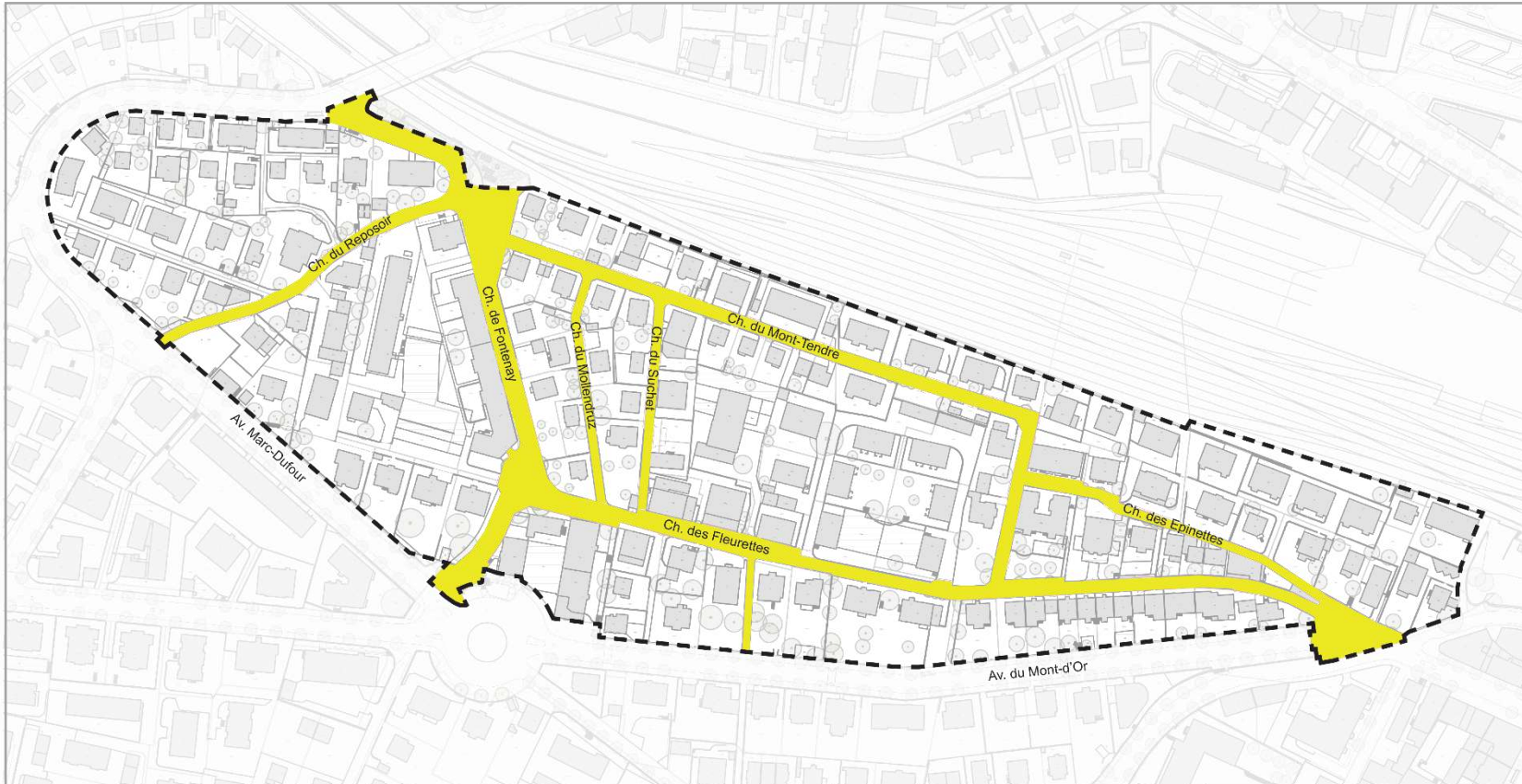
Alignement d'arbres
Equipements (bancs, places vélos)
Diminuer l'espace de circulation

Principes d'aménagements



-  Zone de rencontre
-  Les entrées
-  Les places
-  Les séquences

Régime de vitesse – Zone de rencontre



Objectifs :

- . Réduction des vitesses
- . Baisse du trafic dans le quartier
- . Valorisation des espaces publics
- . Création d'espaces de rencontre
- . Amélioration pour les modes actifs

Rappel zone de rencontre :

- . Piétons et véhicules (y.c vélos) peuvent utiliser toute l'aire de circulation
- . Piétons prioritaires mais ne doivent pas gêner inutilement les véhicules

Mobilités actives : piétons et vélos



●●● Voie verte d'agglomération Lausanne-Morges (VVA)

--- Itinéraires vélos

Objectifs :

- . Confort et sécurité des piétons et vélos
- . Mise en œuvre de la voie verte d'agglomération (VVA)

Voie verte d'Agglomération (VVA)

Description VVA:

- . Voie pour les piétons et pour tous les types de cyclistes (familles, personnes âgées, ...)

Intégration dans le quartier:

- . Itinéraire par les chemins du Mont-Tendre et des Epinettes car pentes les plus douces (itinéraire accessible aux cyclistes les moins aguerris)
- . Dans une zone de rencontre, les piétons sont prioritaires sur les voitures et sur les cyclistes
- . Les cyclistes doivent respecter la limitation de vitesse et adapter leur allure à la présence piétonne
- . La cohabitation entre cyclistes et piétons, dans ce type de rues, ne pose pas de problème une fois que la hiérarchie des priorités entre usagers a été clairement comprise
- . Les campagnes de communication et de sensibilisation permettent de rappeler aux cyclistes les règles de circulation et aux piétons de faire preuve de tolérance

Mesures transitoires

Sans attendre la réalisation du projet définitif, la Ville travaille à la mise en place de mesures transitoires

Objectifs:

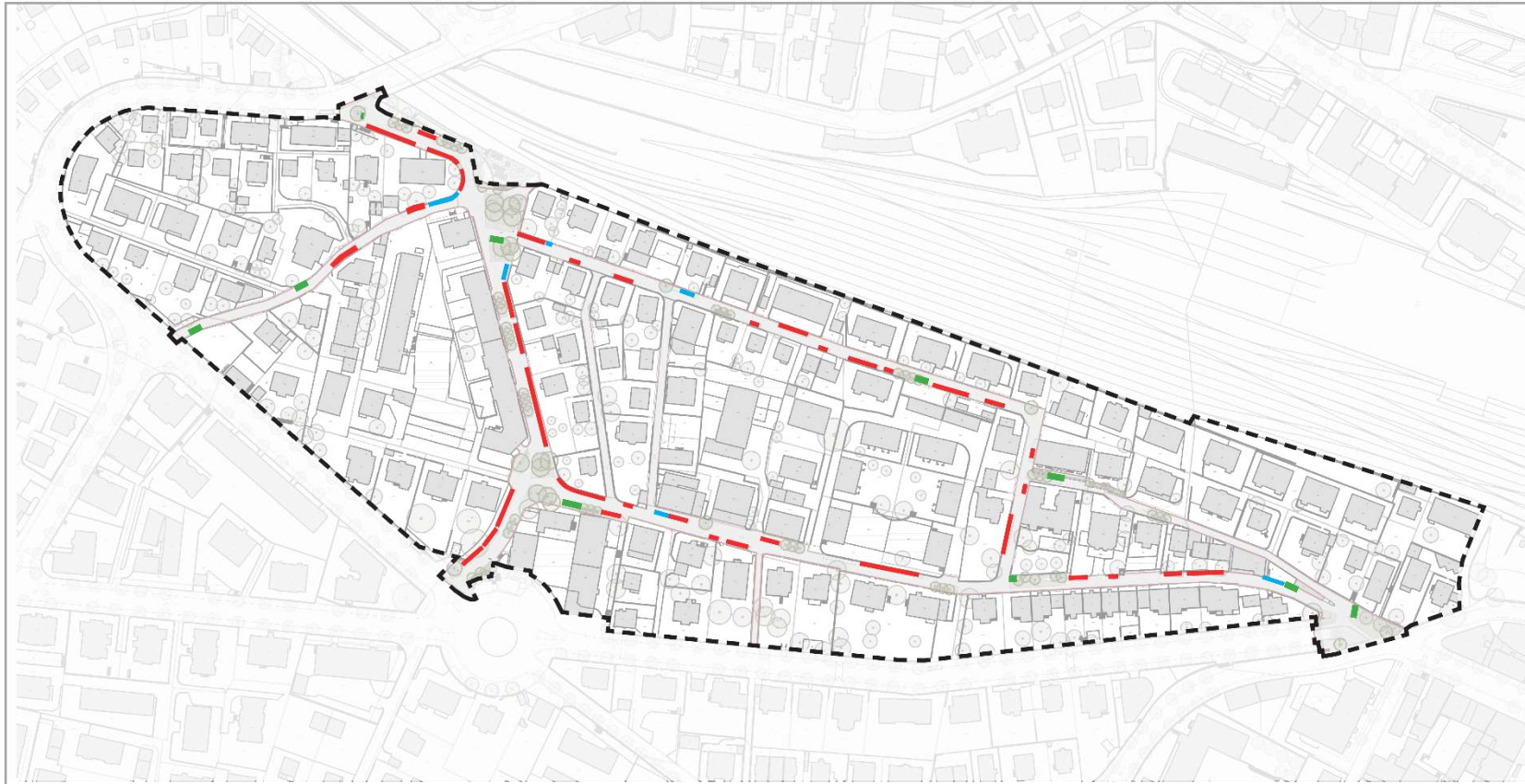
- . Adapter la circulation des automobilistes et cyclistes
- . Défendre la place du piéton dans le quartier (sentiment de sécurité)
- . Communication et sensibilisation à l'égard des cyclistes (règles de circulation) et des piétons (tolérance).
- . Préfigurer les aménagements 'définitifs' et tester leur mise en place
- . Intégration d'aménagements conviviaux invitant au partage de l'espace.

Mesures identifiées:

- . Marquages des entrées
- . Éléments pour limiter la vitesse des voitures et cyclistes
- . Pose de bancs avec accoudoirs
- . Radars sympathiques
- . Réfections ponctuelles des revêtements existants (principalement sur le chemin des Fleurettes)

Réalisation : courant année 2024

Stationnement



 Voitures  Motos  Vélos

Voitures :

. 99 places

Motos :

. 30 places

Vélos :

. 44 places

Arborisation – canopée




 Arbres projet sur domaine public  Arbres existants sur parcelles privées

Couverture de canopée sur domaine public:

- . Avant travaux: 3%
- . Projet: 35%

Arborisation – typologie



 Groupes des entrées  Groupes des places  Groupes des alignements

 Groupes des entrées



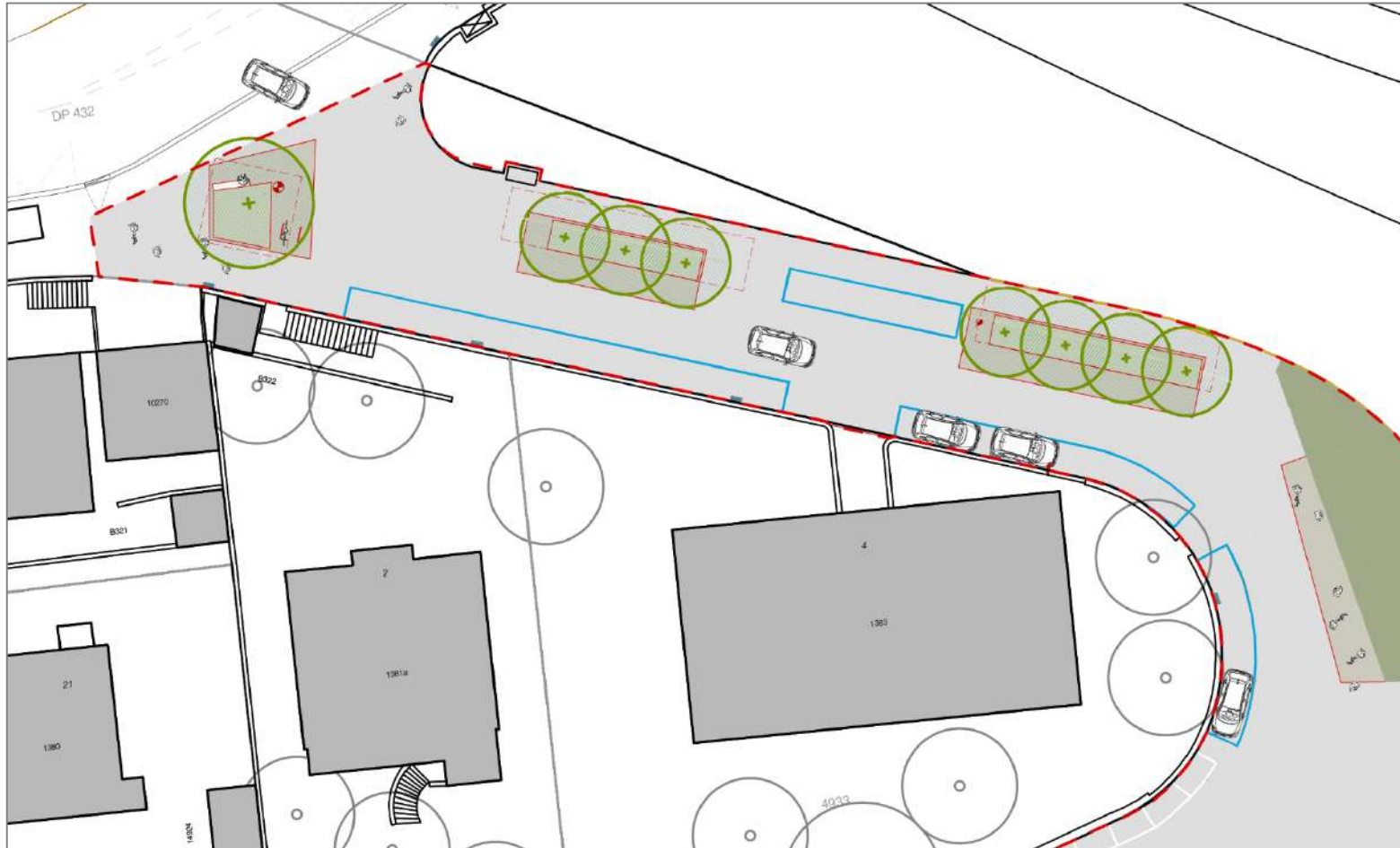
 Groupes des places



 Groupes des alignements



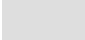



Entrée nord



Plan de situation



Légende

-  Enrobé bitumineux
-  Pavé
-  Gravier enherbé
-  Arbre projet





Place – Ch. de Fontenay



Plan de situation



Légende

-  Enrobé bitumineux
-  Pavé
-  Gravier enherbé
-  Arbre projet

Place – Ch. de Fontenay / Illustration



Place – Ch. des Fleurettes



Plan de situation



Légende

- Enrobé bitumineux
- Pavé
- Gravier enherbé
- Arbre projet

Place – Ch. des Fleurettes / références lecture



Boîte à livres

Plan de situation



Séquences – Ch. du Mont-Tendre



Plan de situation



Légende

- Enrobé bitumineux
- Pavé
- Gravier enherbé
- Arbre projet



Ville de Lausanne

OLEGARE

pour la gare et ses alentours

Séquences – Ch. du Mont-Tendre

CHAMIN
DU BOUCHET

5. Prochaines étapes – Projet espaces publics

23 janvier – 21 février 2024

- . Mise à l'enquête publique du projet

Courant 2024

- . Traitement des oppositions et libération du financement par le Conseil communal

Courant 2025

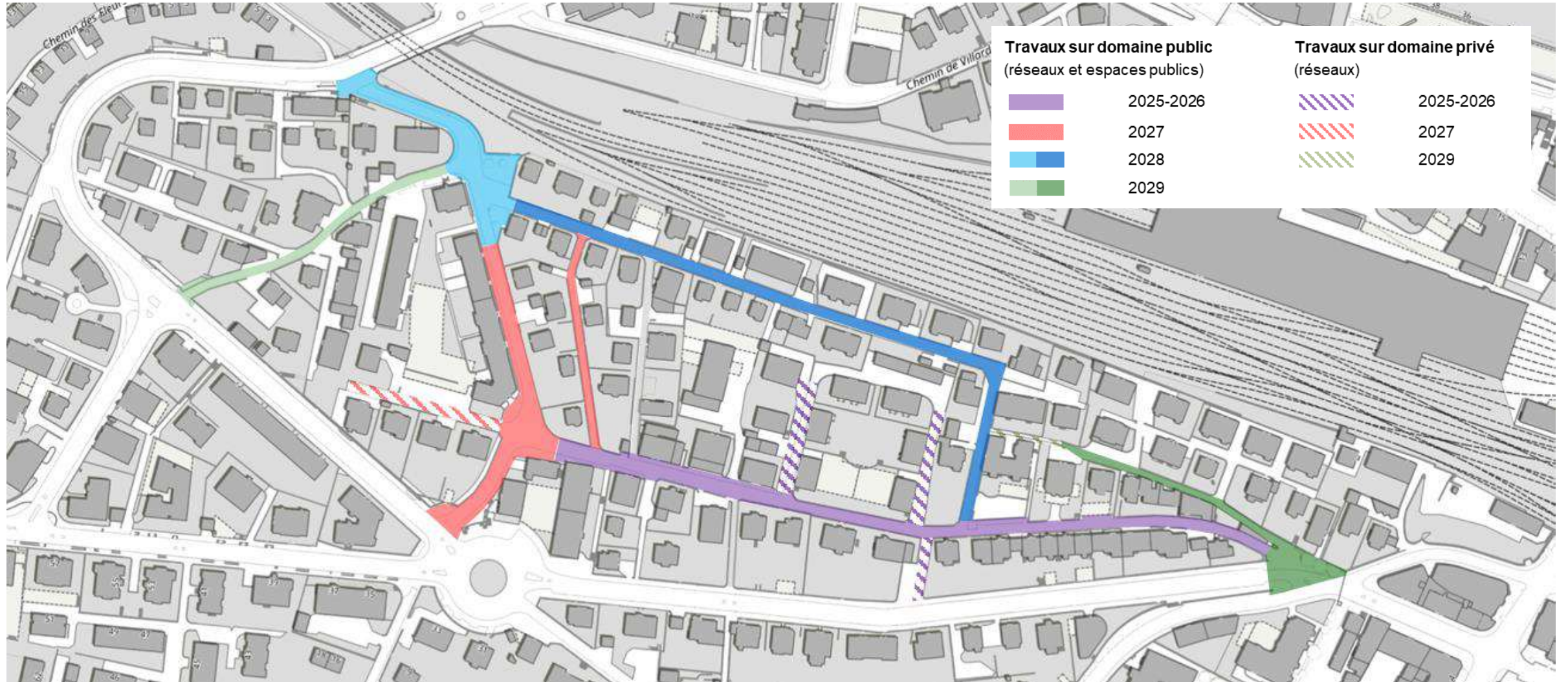
- . Début des travaux de réseaux et d'aménagements des espaces publics

6. Calendrier intentionnel des travaux

M. Marco Gonzalez

Chef de projet - Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics (MAP)

Calendrier intentionnel des travaux



7. Echanges : questions - réponses